

LOU CANT DE L'AUBO

Bulletin trimestriel de St Sauveur de Cruzières

N°37 Avril 2020 Le bulletin est édité et imprimé par la municipalité de St Sauveur de Cruzières

304.75.39.30.55

<u>mairie.saintsauveurdecruzieres@wanadoo.fr</u> **Site internet :** www.saintsauveurdecruzieres.fr

Page facebook : Commune de Saint Sauveur de Cruzières

Le mot du Maire

Le journal du 1er avril 2020 revêt un caractère particulier pour trois raisons importantes :

L'arrivée du COVID-19, les élections et les moyens de communication. Ainsi, le mot du maire était réservé au bulletin annuel, mais l'actualité du confinement m'oblige à ces quelques mots.

L'arrivée du virus en France a chamboulé votre travail, votre mode de vie en famille, votre façon de communiquer, de faire les courses, de promener ou de faire du sport, de voir vos amis, de ne plus avoir d'activité associative...

Même si l'actualité est évolutive, le confinement va durer probablement tout le mois d'avril. Les mesures barrières doivent être respectées et malgré les beaux jours, les règles de confinement sont à suivre à la lettre pour le bien des Salvicruziennes et Salvicruziens.

Cette période d'isolement ne doit pas pour autant nous faire oublier de demander des nouvelles à ses voisins et parfois de pouvoir rendre un service. La mairie a mis en place un service d'appel pour les personnes les plus vulnérables, un Plan COVID-19 est en cours comme le plan canicule. De plus, un numéro unique d'appel des professionnels de santé du secteur a été mis en place pour répondre à vos questions ou urgence au 04.66.24.50.54.

Les élections se sont déroulées dans les meilleures conditions possibles. Vous avez été plus de 75 % à vous rendre à la mairie afin que ce moment de démocratie soit pleinement respecté. Dès le premier tour, 15 candidats ont été élus. Je vous remercie de votre confiance, puisque vous avez souhaité que l'ensemble de notre liste soit à la gestion des affaires communales pour les six ans à venir. Pour l'instant c'est encore l'ancien conseil qui fonctionne jusqu'à la fin mai selon les dernières informations.

Côté communication, nous avons créé une page Facebook pour la commune afin de donner des informations plus rapidement.

Le journal du mois d'avril ne sera pas distribué dans les boites aux lettres, mais il sera affiché sur les 10 panneaux communaux, ainsi que sur le site de la mairie et pour finir sur les réseaux sociaux.

Durant cette période inédite je compte sur votre civisme.

Communalement votre

Repas des ainés

Le Maire, le Conseil Municipal et la Commission des Affaires Sociales ont offert le samedi 18 janvier un délicieux repas servi à la salle polyculturelle.

Les 67 participants ont dansé tout l'après- midi, Alain et d'autres convives nous ont régalés de blagues, chants et sketch avec « le Roi Royal » qui nous ont bien fait rire. Tous étaient heureux de se retrouver et de passer un joyeux moment.

Christophe

Geneviève PUGNERE

Décès

LAFFONT Jeanne, Madeleine épouse LAUZE, décédée le 24 février 2020 à Nîmes. Sincères condoléances à sa famille.

Le Rayon de Soleil

Pour l'Association « LE RAYON DE SOLEIL » l'année a commencé avec le partage de la galette le 9 Janvier 2020.

Le 6 Février 2020, l'Assemblée Générale a voté pour le renouvellement du Bureau avec « on ne change pas une équipe qui gagne ».

Le 25 Février 2020, les membres du Bureau et quelques adhérents ont fait des crêpes que nous avons dégustées. Les confitures qui les accompagnaient étaient toutes faites maison. Pour les mamies qui ont fait et offert les confitures : merci à elles !

Comme les aînés sont encore et toujours des amoureux, nous avons choisi le Restaurant les Chênes, devant un couscous, pour fêter leurs amours intemporels.

L'Interclub de BARJAC, VAGNAS, SAINT JEAN et SAINT SAUVEUR DE CRUZIERES a invité leurs adhérents à un repas choucroute à BARJAC le 19 Février 2020.

Ce même Interclub a fêté les grand-mères et grands-pères au restaurant de COURRY. Les dames sont reparties avec une plante et les messieurs avec une bouteille de vin.

À cause du coronavirus, nous avons dû annuler toutes nos activités jusqu'à nouvel ordre.

Nous espérons vous retrouver toutes et tous en bonne santé, dès que nous le pourrons, et reprendre le cours de nos vies.

Une pensée pour tous les soignants : médecins, infirmières... et tous ceux qui nous aident dans notre quotidien.

À bientôt, respectez bien les consignes de sécurité, il en va de nos vies.

La Présidente : Elvira HENNART Tél : 06.75.91.00.65.





Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 28 Janvier 2020

Étaient présents : CHAMPETIER Christophe, BONNAURE Philippe, CHAMPETIER Robert, LADOUCE Sylvie, MANCILLA François, MOLLARD David, PUGNERE Geneviève, ROUOUETTE Olivier, TEISSIER Guillaume, VEZON Gérald

Absents excusés: CHASSOT Lucette donne pouvoir à PUGNERE Geneviève, ZORZAN Corinne donne pouvoir à MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe donne pouvoir à BONNAURE Philippe.

Secrétaire de séance: ROUQUETTE Olivier

1°) Convention de participation prévoyance

La convention de participation prévoyance est arrivée à échéance au 31/12/2019.

Le Maire propose de renouveler la convention dans les mêmes conditions et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à la signer. Voté à l'unanimité (13 voix)

2°) Modification statutaire Numérian

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un changement de nom et de statuts des Inforoutes et lit la note de synthèse relative à la modification des statuts. Il propose de valider les modifications de ce syndicat dont la commune est adhérente. Voté à l'unanimité (13 voix)

3°) Demande de subvention DETR / DSIL logement école

Une demande de subvention DETR/DSIL peut être faite pour la rénovation thermique de l'appartement situé au-dessus de l'École Publique. Le Maire a demandé un avant-projet sommaire à un maître d'œuvre, M. BONNAURE Bastien.

L'estimatif des travaux (doublage, isolation, électricité, chauffage et réfection de sol) est de 48 400 € TTC.

Le Maire propose d'approuver ce projet pour effectuer une demande de subvention.

Voté à l'unanimité (13 voix)

4°) Demande de subvention Département logement école

Une demande de subvention PASS TERRITOIRES peut être faite pour la rénovation thermique de l'appartement situé audessus de l'École Publique. Le Maire a demandé un avant-projet sommaire à un maître d'œuvre, M. BONNAURE Bastien. L'estimatif des travaux (doublage, isolation, électricité, chauffage et réfection de sol) est de 48 400 € TTC.

Le Maire propose d'approuver ce projet pour effectuer une demande de subvention.

Voté à l'unanimité (13 voix)

5°) Éclairage public salle Polyculturelle

Un projet d'éclairage public allant de la salle polyculturelle à la zone de tri du stade est envisagé.

Le parking de la salle serait éclairé uniquement lors d'une manifestation avec la même clé de la salle. Le reste du cheminement sera un éclairage public nocturne. Un estimatif a été établi par le SDE pour un montant de 12 931€ HT dont 6 465.00 € HT à la charge de la commune. Le Conseil approuve le projet.

6°) Questions diverses

Courriers reçus

- Département: Le service des routes nous informe que la départementale sera regoudronnée en 2020 de la fin de l'aménagement de la traverse du village au panneau d'entrée d'agglomération de la cave coopérative.
- La Région : Une aide de 15000€ dans le cadre du bonus ruralité nous a été attribuée pour les travaux de la traversée du village.
- M. BONNAURE fait part au conseil du courrier de M. BEGUE Renaud suite aux travaux de la traverse du village (marche d'escaliers) pour le moins pénalisante à son encontre et nous demande une prise en considération. (Le Conseil veut bien prendre en compte cette situation mais demande des autorisations aux propriétaires).
- Le Psychologue scolaire nous relance pour une participation à l'achat de logiciels (La Mairie donne une subvention par enfant pour la partie pédagogique et demandera à l'amicale laïque de prendre en charge cette dépense si elle le souhaite).
- Familles BUTTIGIEG / ANTERION (Contestation éclairage public au lieu-dit Mas Imbert): Une demande a été faite au Mas Imbert pour un éclairage public, une contestation est remontée des voisins par courrier. Mme ARNAUD ayant fait cette demande, souhaite que la commune abandonne ce projet.
- ONF nous informe d'un délai supplémentaire de 6 mois qui expire le 15/06/2020 pour les coupes de bois.
- ENEDIS nous informe des modalités d'indemnisation à l'issue d'une coupure de plus de 5h00 : 2€ par KWh.

Travaux divers effectués et à prévoir

- Réfection d'un muret rue de l'église,
- Mise en place de rambarde et peinture,
- Fin des travaux d'enfouissement chemin de la Grangette (les poteaux et les câbles restent à enlever),
- La Poste réalise une étude afin de réduire les boîtes jaunes sur St Sauveur (6 pour l'instant et 2 envisagées). La Mairie va essayer d'en conserver 3 (St Sauveur, Lavabre, St Géniès),
- Finition en cours pour la traverse du village.

Infos diverses

- La Fédération départementale des chasseurs nous informe qu'un comptage nocturne sera effectué sur notre commune les 12, 13 et 14 février.
- FNACA nous invite à la commémoration du 19 mars à 17h15 au monument aux morts.
- Etoile de Besseges passe sur notre commune le vendredi 7 février entre 14h et 15h, un SMS sera envoyé.
- L'INSEE nous informe que notre population est inchangée à 545 habitants.
- Permis déposés : SCI Alliances pour un garage quartier le Palais, CHOLLET Floriane pour une maison quartier La Rivière, WATT GROUP pour un hangar photovoltaïque quartier Le Plat pour M. ESPERANDIEU.

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 25 Février 2020

Étaient présents : CHAMPETIER Christophe, BONNAURE Philippe, CHAMPETIER Robert, CHASSOT Lucette, LADOUCE Sylvie, MANCILLA François, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, PUGNERE Geneviève, ROUQUETTE Olivier, TEISSIER Guillaume, VEZON Gérald, ZORZAN Corinne Secrétaire de séance : ROUQUETTE Olivier

1°) Présentation et vote du compte administratif Commune

Le Maire présente le compte administratif de la commune au conseil pour l'année 2019.

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	Recettes	
Prévu	476 111,00	Prévu	476 111,00	
Réalisé	338 870,52	Réalisé	497 676,85	
Reste à réaliser	0.00	Reste à réaliser	0.00	

Investissement

Dépenses		Recettes	Recettes	
Prévu	560 991,00	Prévu	560 991,00	
Réalisé	489 186,98	Réalisé	384 178,71	
Reste à réaliser	38 271,00	Reste à réaliser	69 800,00	

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement: - 105 008,27 / Fonctionnement: 158 806,33 / Résultat global: 53 798,06

Délibération votée à l'unanimité (12 voix pour, le Maire ne vote pas)

2°) Présentation et vote du compte administratif Assainissement

Le Maire présente le compte administratif de l'assainissement au conseil pour l'année 2019.

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Prévu	63 030,00	Prévu	63 030,00
Réalisé	62 669,84	Réalisé	39 185,62
Reste à réaliser	0,00	Reste à réaliser	0,00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Prévu	78 914,00	Prévu	78 914,00
Réalisé	17 316,46	Réalisé	78 913,04
Reste à réaliser	61 580,00	Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement: 61 596,58 / Fonctionnement: - 23 484,22 / Résultat global: 38 112,36

Délibération votée à l'unanimité (12 voix pour, le Maire ne vote pas)

3°) Adhésion au SEBA pour l'assainissement non collectif

Depuis deux ans nous adhérons à ce syndicat pour les assainissements non collectifs par convention. Suite au changement de statuts de ce syndicat, il est nécessaire d'adhérer directement à celui-ci. Deux délégués sont nécessaires pour le suivi interne sur la commune. M. PAYAN Jean-Christophe (titulaire) et M. CHAMPETIER Christophe (suppléant) sont proposés.

Délibération votée à l'unanimité (13 voix pour)

4°) Questions diverses

Courriers recus

- Direction des finances : La commission des impôts doit se réunir avant le 13 mars (rdv pris pour le 2/03/2020).
- Mme VIDAL Marie-Paule nous demande l'autorisation de mettre une potence sur un mur communal afin de mettre en place un portail (autorisation du conseil).
- ORANGE : recherche une parcelle afin d'implanter une antenne relais pour le déploiement des réseaux mobiles.

Travaux divers effectués et à prévoir

- Extension du réseau électrique au lieu-dit Les Agusas avec l'accord de la famille OZIL (réalisation d'un Projet Urbain de Partenariat)
- Accord de Mme GODERIS/SMET pour la création d'une marche d'escalier suite à l'aménagement de la traverse du village.
- Finition des travaux de réfection de mur, de jointoiement et de nettoyage rue de l'Église.
- Début de partenariat avec un berger sur la recherche des propriétaires afin de réaliser du pastoralisme secteur Les Cruzières, Pialong, Dévès...
- Rappel sur la conduite à tenir pour les chiens errants.

> Infos diverses

- 17 avril 2020 : le groupe vocal « Cric-Crac » donnera une représentation avec le centre de développement culturel de la maison de l'eau des Fumades.
- Demande d'estrade pour Roccambolissimo validée par le conseil.
- Mise en place du planning pour les élections des 15 et 22 mars.